RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES

ELECTIONS LÉGISLATIVES — SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 25 NOVEMBRE 1962

ENSEMBLE NOUS GAGNERONS...

43.000 Electrices et Electeurs ont voté au premier tour dans notre Circonscription.

24.000 se sont abstenus.

On n'avait jamais vu cela !

Nous sommes arrivés **EN TÊTE DES RÉPUBLICAINS MALGRÉ L'AFFICHE RÉPUGNANTE DE DERNIÈRE HEURE** détournant des suffrages au profit du Dr Thillard et me blessant dans ma plus chère amitié.

Nous avons été **TRAHIS** par M. Marcel Billières qui a violé l'accord des Républicains en refusant de se retirer.

Nous sommes cependant **LES MIEUX PLACÉS** dans la compétition à trois de dimanche prochain.

Merci aux 11.500 Electrices et Electeurs qui nous ont témoigné leur confiance.

LES ABSTENTIONNISTES VOTERONT,

TOUS NOS FIDÈLES AMIS VOTERONT,

TOUS LES RÉPUBLICAINS VOTERONT,

TOUS ENSEMBLE nous apporteront dimanche prochain une large majorité qui nous permettra de poursuivre notre tâche au Parlement, **LIBREMENT, EN BONS RÉPUBLICAINS,** sans d'autres soucis que de défendre :

LA PATRIE,

LA RÉPUBLIQUE,

ET TOUS LES INTÉRÊTS DE NOTRE BIGORRE.

Vive la France !

Vive la République !

Vive les Hautes-Pyrénées !

Dr Pierre PERUS,

Chevalier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre - Evadé de France,
Maire d'Argelès-Gazost - Conseiller Général,

DÉPUTÉ SORTANT

Remplaçant éventuel : **Jean-Louis FOURCADE,**

Candidat Paysan.
Propriétaire-Exploitant,

Ensemble nous gagnerons

IMP. SAINT-JOSEPH - TARBES